



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Dixième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation – Région Afrique-océan Indien (RASG-AFI/10)

7 novembre 2024

Point 2 : Examen des résultats de la réunion RASC/10 et de l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions de RASG-AFI/9

2.2. Examen des résultats de la réunion RASC/10

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ	
<p>Cette note de travail présente un résumé des résultats de la réunion RASC/10 La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3.</p>	
Objectifs stratégiques	<p>La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique -</p> <ul style="list-style-type: none"> A- Sécurité de l'aviation B- Navigation aérienne et Capacité et Efficacité

1 INTRODUCTION

- 1.1 Le Comité directeur (RASC) du RASG/AFI a été créé lors de la première réunion (RASG-AFI/1) de ce groupe tenue à Kampala, Ouganda, du 26 au 27 mars 2012. Le RASC, dont les membres comprennent des représentants des Etats, des organisations internationales et de l'industrie, a été établi pour orienter les activités du RASG-AFI et s'assurer que les initiatives de sécurité sont accomplies à temps opportun et de manière effective et efficace.
- 1.2 Les activités du RASG-AFI entrent dans le cadre des Groupes d'appui à la sécurité (SST) qui s'occupent de la supervision de la sécurité, des préoccupations de sécurité opérationnelle, le programme de sécurité de l'Etat et les services de navigation aérienne.

2 ANALYSE

- 2.1 La dixième réunion du Comité directeur (RASC/10) a été tenue virtuellement le 11 octobre 2024 a attiré 20 participants comprenant les membres du RASC et des représentants des autres parties prenantes.
- 2.2 La réunion a été dirigée par Mr Blessing Kawai, Directeur Assistant des Programmes de sécurité, Afrique & Moyen Orient, IATA, en même temps Vice-Président du RASG-AFI.

Il a été appuyé par Mr Papa Atoumane Fall, représentant le Premier Vice-Président du RASG-AFI, le Directeur général de l'ANACIM, Sénégal.

- 2.3 Mr. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional du Bureau régional de l'OACI WACAF a assuré le rôle de secrétariat du RASC/10, assisté par Mr Arthemon Ndikumana, Directeur régional adjoint du Bureau régional ESAF et des experts régionaux des deux Bureaux régionaux.
- 2.4 Les discussions ont porté sur les points pertinents suivants, conformément à l'agenda adopté par la réunion :

Etat de mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion RASG-AFI/9

- 2.5 La réunion a examiné l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion RASG-AFI/9 et s'est réjoui des progrès accomplis à ce stade. Toutefois, la réunion, ayant pris note du taux faible de mise en œuvre des PQ de fondation SSP, a incité les Etats à consacrer davantage de ressources pour accélérer le processus de mise en œuvre du SSP.

Etat de mise en œuvre du programme de travail du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires

- 2.6 La réunion a examiné la mise en œuvre du programme de travail de 2024 du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires. La réunion a demandé que le restant des activités soit incorporé dans le programme de 2025 et que la mise en œuvre en soit assurée. Ces activités consistent à l'établissement d'un réseau d'enquêteurs dans la région AFI conformément à l'étude sur les RSOO, la tenue d'un atelier de sensibilisation sur les défaillances/pannes des composants hors moteur (SCF-NP) et les activités relatives à la révision et la mise en œuvre effective du plan quinquennal sur la perte de contrôle en vol (LOC-I).

Etat de mise en œuvre des objectifs de sécurité du GASP, des cibles et indicateurs y compris les priorités établies pour la région RASG-AFI

- 2.7 La réunion a examiné les rapports sur les activités du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires et a pris note des progrès accomplis dans leur mise en œuvre. La réunion a apprécié le travail accompli par les Etats, les bureaux régionaux de l'OACI et les autres organisations, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des initiatives de sécurité (SEI) dans la région.

Examen de l'agenda de la dixième réunion du RASG-AFI

- 2.8 Le projet d'agenda de la réunion RASG-AFI/10 a été présentée et adopté par la réunion, La réunion a également discute de la répartition des tâches et de la fixation des délais pour l'élaboration et la finalisation des documents de travail.

Examen des termes de référence (ToR) du RASC

- 2.9 Comme il est de pratique, la réunion a examiné ses propres termes de référence (ToR) et a reconnu que la tenue 3 fois par année d'une téléconférence RASC est devenue difficile

à cause du volume de travail. En conséquence, la réunion est tombée d'accord sur la tenue de 2 réunions par année (une téléconférence et une en présentiel), tout en tenant en compte le processus de restructuration en cours d'APIRG et de RASG-AFI.

Programme de travail future et prévision pour les prochaines réunions de RASG-AFI et de ses organes auxiliaires

- 2.10 La réunion a examiné le programme futur du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires. Les activités proposées au titre de 2025 comprennent celles de RASC, des Groupes d'appui à la sécurité, celles relatives au Rapport annuel de l'Equipe sur la sécurité (ASRT) et les réunions RASG-AFI.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
- a) prendre acte des informations contenues dans la présente note de travail ; et
 - b) fournir des éléments d'orientation à ce sujet, au besoin.

- Fin -